



Association des professionnels et superviseurs
Association of Professionals and Supervisors

Le 26 mars 2009

COMMUNIQUÉ

Les Coupures à l'APS

Mario Poudrier, le président national de l'APS, est passablement occupé par les temps qui courent. On le serait à moins. Il nous livre ce message : « Nous avons suivi de près le déploiement du dossier des coupures. Depuis deux semaines nous travaillons pour amoindrir l'impact du sous-financement de la Société. Malheureusement, en bout de ligne, il y a des coupures de postes... cela semble inévitable.

Je tiens à dire qu'il n'y a pas de gagnants dans ces coupures; il n'y a pas eu de faveur faite à personne. Tous les syndicats touchés contribuent avec la même ardeur aux efforts de représentation, travaillant en symbiose dans un climat de solidarité. Cependant, pour moi, le fait de perdre ne serait-ce qu'un seul poste, est un drame. »

De concert avec les autres syndicats des deux réseaux, les efforts de l'APS ont été dirigés vers des mesures visant à réduire au maximum les possibilités de pertes d'emploi. Ainsi, par exemple, le plan original des offres de départs volontaires était sensé être offert aux personnes ayant atteint la formule 88. Nous avons obtenu d'abaisser ce seuil à 85, ce qui permet d'augmenter le nombre des employés éligibles à un départ volontaire.

« Une autre rencontre est prévue pour le premier avril afin de poursuivre notre travail, d'ajouter Mario. Il y a d'autres moyens pour réduire les impacts. À titre d'exemple, est-ce possible de rembourser la paie positive, c'est-à-dire le montant de deux semaines de paie avancé aux employés en début d'emploi. Si on arrivait avec un système de remboursement acceptable, je suis certain que les gens seraient heureux de pouvoir contribuer à la sauvegarde des emplois, quel qu'en soit le nombre. »

Des discussions sont en cours dans cette optique pour mettre sur pied des incitatifs nouveaux, comme explorer la possibilité de mettre sur pied un plan de retraite progressive. Une mesure utilisée avec succès dans d'autres entreprises qui vise à diminuer les coûts de la main d'œuvre. « En fait, il n'y a qu'un seul objectif, celui que nous visons tous, et je parle de réduire à zéro les pertes d'emploi » de conclure Mario.

Entretemps, les représentants APS sont sur le terrain pour affronter la tempête et notre bureau national est aux aguets. Il ne faut surtout pas oublier de consulter l'un ou l'autre si vous avez des interrogations. Nous sommes là également pour ceux qui seront affectés directement. Pour ceux qui ne connaissent pas nos représentants, il n'y a qu'à consulter la liste de nos officiers affichée sur ce site (cliquez l'onglet sections locales) pour connaître leurs coordonnées.

Les consultations sont présentement en cours pour identifier les employés éligibles qui souhaitent se prévaloir de la proposition de départ volontaire à la retraite. Ce n'est qu'après cette consultation que nous serons fixés sur la configuration exacte des licenciements. Il ne faut surtout pas oublier qu'au-delà des communications que nous adressons, votre supérieur immédiat est sûrement la personne la mieux placée pour vous tenir au courant de votre situation personnelle.